

Pour plus ample réponse aux critiques, le mémoire sur le sujet, publié, dans le temps, par M. Taché, est ici reproduit. (*Traduit de l'anglais.*)

LE TROISIÈME VOLUME DU RECENSEMENT DE 1881 ET SES CRITIQUES.

Le troisième volume du Recensement de 1881, qui contient le résultat de recherches laborieuses et difficiles sur les conditions matérielles du Canada, est en ce moment l'objet des critiques de quelques journaux. Je crois devoir, dans l'intérêt public et en justice pour les fonctionnaires qui ont fait le travail du recensement,—en justice surtout pour le chef des compilateurs, M. Layton, qui, je le sais, a accompli cette tâche ardue en toute conscience, avec diligence et d'une manière intelligente,—je crois devoir, dis-je, démontrer l'injustice de ces attaques et relever les erreurs sur lesquelles elles s'appuient.

Il ne devrait pas être nécessaire, mais il me semble opportun de faire observer ici qu'on ne doit jamais compter sur une exactitude absolue dans un travail de recensement,—peu importe quand, où et par qui il a été fait. On se tromperait étrangement en comparant ce travail à celui de la tenue des livres et de la comptabilité. Contester les résultats d'un recensement et son immense utilité parce qu'on y découvre quelques erreurs de détail, c'est aussi absurde et malicieux que d'aller s'attaquer, par exemple, à tout le rouage du service des postes et des douanes parce que quelques lettres se sont égarées et que les rapports du fisc contiennent quelques inexactitudes. Les œuvres humaines ne sont pas, ne peuvent pas être infaillibles : quoi qu'on fasse, il s'y glisse toujours des erreurs. Leur plus ou moins grand degré de perfection, c'est de faire en sorte que ces erreurs se produisent le moins souvent possible.

Ceux qui sont bien au fait de la question ne tiendront pas compte de ces erreurs, apparentes ou réelles, si elles ne changent rien au résultat général du travail. Ils savent que quand les relevés accusent 32,350,269 boisseaux de blé, cela signifie environ 32,000,000, et que de telles erreurs ou inexactitudes de détail,—qu'elles se produisent dans l'énumération, la compilation ou l'impression,—s'équilibrent généralement, car elles consistent, les unes dans une évaluation trop élevée, les autres dans une évaluation trop basse. L'important est de veiller à ce qu'elles ne soient pas de nature à influencer le grand résultat et les déductions qui en découlent.

Avec ces quelques observations préliminaires, je vais maintenant passer en revue les différents points qui ont été attaqués par la presse.

Relation entre le nombre des demeures et des maisons possédées.

Le tableau I du premier volume donne le nombre des *demeures* séparées, subdivisées en cinq catégories : navires, chantiers, maisons habitées, maisons inoccupées et maisons en construction dans chaque district ; le tableau XXI du troisième volume donne le nombre de maisons possédées par les habitants de chaque district. Les critiques prétendent que les résultats de ces deux renseignements, séparés et tout à fait distincts, devraient correspondre exactement, et, se fondant sur une prétention aussi extraordinaire, ils attaquent l'exactitude du Recensement, parce que dans la statistique les chiffres représentant ces deux résultats ne correspondent pas ensemble.

Le fait est que si ces chiffres étaient exactement les mêmes, ce serait la preuve qu'ils auraient été, par un procédé déshonnête, "préparés" et falsifiés, car autrement, étant d'une nature différente et couvrant des choses différentes, ils ne sauraient concorder.

D'abord, il va de soi que les navires, les chantiers, les tentes et les loges des tribus nomades ne sont pas des maisons possédées, bien qu'ils constituent des demeures ; il est également évident que les maisons appartenant à des propriétaires non-résidents ou à des compagnies étrangères ne doivent pas être comprises dans le nombre des maisons possédées au Canada, bien qu'elles soient des demeures canadiennes : de suite, cette différence fait que le nombre des maisons possédées est de plusieurs milliers plus petit que celui des demeures. Ici, l'erreur des critiques est